

DES INSTITUTIONS DU SUJET ?

Par Jean Blairon

Le 18 décembre 2015, les institutions éducatives St-François et Ste-Claire d'Assise, accueillant des jeunes et des adultes handicapés, ont fêté leur Directeur Général, Philippe Servais, qui part à la retraite. Le personnel a souhaité organiser une journée de réflexion pour ponctuer l'événement.

A cette occasion, et au nom de combats menés ensemble, Jean Blairon a été invité à contribuer à cette réflexion ; il a rappelé l'importance des institutions dans la construction de la subjectivation de leurs bénéficiaires, surtout lorsqu'ils sont stigmatisés. Il a évoqué les combats en ce sens, les victoires, mais aussi les régressions et les mises en danger de ces acquis, tant pour les bénéficiaires que pour les institutions elles-mêmes. Il a rappelé, surtout, que le Sujet est un enjeu généralisé.

Les équipes éducatives de St François d'Assise et de Claire d'Assise ont eu une bien belle et bien curieuse idée d'offrir à leur Directeur Général, pour son départ, un cadeau immatériel : l'organisation de cette journée de réflexion. Idée audacieuse, aussi, puisque rien ne garantit jamais dans une telle journée que quelque chose « prenne » : l'immatériel doit lui aussi avoir une consistance, nous pouvons la vivre, mais rien n'est assuré ni gagné d'avance...

Faire partie du paquet cadeau est certes pour moi un grand plaisir et un honneur, mais je mesure en même temps la difficulté de la tâche : s'en tenir au registre de l'évocation amicale des occasions où nos routes se sont croisées, mon cher Philippe, serait faire défaut à une exigence de pensée ; à l'inverse, produire un pensum désincarné pourrait aussi gâcher l'intention de l'hommage qu'ont voulu te rendre les équipes que tu as généralement dirigées.

C'est une sorte de dilemme : trop d'anecdotes privées, aussi amusantes soient-elles, et la dimension réflexive publique s'étiolent ; trop de registre public et la dimension privée s'évanouit. La frontière n'est pas simple à tracer ni à tenir !

Observons que ce dilemme dans lequel je me trouve est la situation sociale par excellence dans nos sociétés dites avancées : situation de brouillage, de croisements, de confusions entre la sphère privée et la sphère publique.

Pensons par exemple au monde du travail : aujourd'hui, les entreprises demandent et exigent des travailleurs un engagement sans faille (« tout donner »), d'adhérer à des valeurs le plus souvent définies sans les premiers intéressés, qui doivent faire preuve d'autonomie et de créativité dans une direction (celle de la direction) qu'ils sont priés de deviner... Bref la sphère publique que constitue le monde du travail trouve désormais son matériau dans la sphère privée des travailleurs (leurs ressources de pensée, de croyance, de création, d'engagement...), matériau qu'elle ne se prive pas d'exploiter d'ailleurs.

Confusions aussi, puisque depuis hier la chaîne de service public sollicite notre charité en exposant dans une cage de verre la vie quotidienne de ses animateurs, en prétendant ainsi s'attaquer réellement à des situations de pauvreté infantile, dont nous ne savons que trop bien par ailleurs qu'elles ne pourraient s'améliorer réellement que par des mesures politiques structurelles. La vente de l'émotion garantira probablement l'audimat, on battra probablement des « records de générosité », mais la réalité aura-t-elle changé pour autant, même si on aura essayé de nous convaincre que des solutions durables se seront construites « grâce à la mobilisation générale » - de 6 jours...

En outre, les dons caritatifs seront redistribués à des associations qui en contre partie auront dû accepter, par contrat, d'exposer leur intimité aux caméras, si ce n'est l'intimité de leur public...

Ces situations sociales, ce sont celles d'une domination par le brouillage, domination qui grandit, qui nous envahit, qui nous renvoie la question de notre capacité à nous définir nous-mêmes.

Alain Touraine l'a exprimé comme suit :

« Notre exigence fondamentale est de pouvoir dire « je veux que ma vie soit ma vie ». Cela ne veut pas dire qu'elle se passe en dehors de tout, que je peux faire ce que je veux, mais que j'essaie de trouver un sens à ma vie qui est le fait qu'elle est construite, protégée, maintenue à travers mille ruptures comme ma vie. »¹

C'est, poursuit-il, le thème du **droit d'être, de se comporter et d'être considéré comme sujet** :

« Si vous vous baladez dans le monde n'importe où et que vous parlez aux gens, que vous disent les gens ? Que vous demandent-ils ? Toujours les mêmes mots sont employés : je demande à « être respecté », je demande à « ne pas être humilié », je demande à « être traité comme un être humain ». Ce rapport de soi à soi, cette conscience de soi, « ne pas être humilié », pour moi c'est probablement le plus élémentaire, le cœur du cœur des demandes humaines de toujours et d'aujourd'hui en particulier. Et, ce double de nous-mêmes, que je pourrais appeler « la conscience morale », avant (quand on n'était pas très « costaud » ou qu'on ne savait pas faire grand-chose), on le projetait : on projetait notre faiblesse dans la toute-puissance des dieux, de la raison, dans l'avenir, la société sans classe, la nation et même, la science, l'abondance, etc. Et puis, à mesure que nous sommes devenus plus « costauds », c'est-à-dire que nous avons pu changer le monde, nous avons intériorisé ces images projetées ; nous avons ré-intériorisé tout cela et c'est devenu ce que moi dans mon vocabulaire j'appelle « le sujet ». »

Tu te trouvais dans cette ligne, mon cher Philippe, en 1992, comme Président de l'association francophone des semi-internats - pour évoquer un combat que nous avons mené ensemble, gagné et puis perdu².

Tu évoquais la primauté de la culture, pierre angulaire de toute politique sociale, en tant qu'elle touche la vie des gens, ses fondements, sa réalité et tu affirmais :

« Ainsi nos services, nos institutions, participent à la culture et à la production de biens, de services, mais aussi de sens, de valeurs. Ne voyons-nous pas des jeunes qui reprennent le goût de vivre, des adolescents qui élaborent des projets et les réalisent..., d'autres complètement

1 A. Touraine, « Comprendre le monde d'aujourd'hui », <http://www.intermag.be/comprendre-le-monde-daujourd'hui>, janvier 2006.

2 Jean Blairon évoque une action de réflexion institutionnelle qu'il a menée avec l'association des semi-internats pour le compte de la Faculté Ouverte pour Adultes (FOPA) ; les praticiens avaient comparé leurs projets et actions et défini une identité commune. La forme institutionnelle « semi-internat », pourtant originale, a été supprimée par le pouvoir politique quelques années plus tard.

dépendants qui deviennent un peu plus autonomes. »³

Ma contribution à notre journée de réflexion va donc porter sur l'actualité de cette phrase et interroger la manière dont, je te cite, « nos institutions participent à la culture, à la production de sens et de valeurs », c'est-à-dire la manière dont elles peuvent être des institutions du sujet.

EN QUOI NOS INSTITUTIONS SONT-ELLES DES INSTITUTIONS ?

Dans ton allocution de l'époque, à l'Université de Louvain, tu insistais sur le caractère non marchand du travail institutionnel.

« C'est ainsi que le secteur « non marchand » participe à la production de la société, parce qu'il est un facteur de développement aussi essentiel que les agents de la croissance économique et qu'il est centré sur la dimension humaine du développement. »⁴

Deux questions méritent à ce titre d'être posées aujourd'hui.

Qu'est-ce qui caractérise ce travail institutionnel et le rend à nul autre pareil ?

La question n'est pas suffisamment traitée me semble-t-il, avec des effets assez lourds ; la définition par la négative (non marchand, non gouvernemental) reste une définition dépendante ; cette dépendance charrie aujourd'hui un lot de représentations, qui confinent le travail des institutions dans un statut d'assisté (une sorte de luxe plus ou moins payable quand on a assuré tout le reste). Nous sommes alors loin de l'affirmation « aussi essentiel que les agents de la croissance économique ».

Il convient donc d'essayer de se doter d'une définition affirmative. Je fais cette proposition.

Le travail institutionnel est à nul autre pareil parce qu'il se fonde sur une phase instituante forte : des personnes décident de lier leur sort, de s'associer, parce qu'elles refusent l'état des choses. En particulier, elles se sont rendues capables d'entendre des protestations mal ou pas encore formulées, elles donnent du sens aux silences qui traversent le corps social. Elles se mobilisent sans compter, ce sera d'ailleurs souvent pour elles une expérience extra-ordinaire qui va les modeler de façon irréversible. Et elles vont aussi s'organiser pour durer, en mettant au cœur de leur action cette « passion de réalisation » qui les a faits se trouver.

L'action institutionnelle ainsi entendue est à nulle autre pareille⁵ parce qu'elle va notamment s'imposer, dans cette mobilisation, deux contraintes très fortes :

- s'adapter aux personnes plutôt que les adapter à son fonctionnement, à sa gestion, à son organisation ; **le travail institutionnel se déplace avec la construction individuelle et collective qu'il permet à ceux pour qui il existe ;**
- s'organiser comme entité productrice en s'imposant, dans son fonctionnement, des exigences semblables à celles que son travail pour les autres implique : une association qui va lutter pour plus d'égalité aura tendance à ne pas s'écarter de cette visée dans sa politique salariale ; cette autre qui va se mobiliser pour une société solidaire s'appuiera sur une organisation coopérative ; une association qui vise à donner de la consistance à la réflexivité, à l'auto-définition, ne pourra pas s'exonérer de son devoir d'offrir à ses travailleurs des occasions de réflexivité et des espaces de participation.

3 P. Servais, « Intervenir, dès ici », in *Savoirs quotidiens, Pratiques d'Equipes*, Association Francophone des Semi-Internats (AFSI), Nivelles, Equipage-Edition 1993, p. 10.

4 P. Servais, *op.cit.*, p. 11.

5 C'est ce qui justifie pleinement à nos yeux la proposition de Thierry Bodson de créer un pôle « social » dans le plan Marshall wallon.

Ces caractéristiques sont-elles mieux reconnues aujourd'hui qu'à l'époque où tu avais voulu les mettre en avant ?

Le bilan est mitigé.

Nous assistons en effet à un curieux chassé-croisé, pour reprendre cette expression et ce raisonnement de Danièle Linhart. Pendant que l'entreprise marchande, comme je l'évoquais tout à l'heure, n'a à la bouche que les mots de valeurs et d'engagement ; pendant qu'elle déconsidère cependant de plus en plus la force laborieuse en la traitant comme un simple coût, comme un volume de pions interchangeable ou sacrificiables à souhait, pendant, en un mot, que se multiplient les traitements violents si ce n'est humiliants, un courant inverse fait croire qu'en adoptant le vocabulaire si ce n'est les comportements voyous, on « moderniserait » nos associations et nos services publics... L'invasion néo-managériale est une tentation permanente, elle gagne dangereusement du terrain.

Mais comment croire que nous pourrions contribuer à faire des individus les plus défavorisés des individus s'imposant une réflexivité et un effort de création en adoptant les recettes de ceux qui instrumentalisent les travailleurs voire les clients sans vergogne et quasi sans limites ?

Un autre paradoxe tendu existe. Je comprends parfaitement le souci, lorsqu'il s'agit d'argent public, de contrôler l'usage qui en est fait et lorsqu'il s'agit d'organiser ce qu'il est convenu d'appeler un secteur d'activités, le souci d'assurer par des procédures une égalité de traitement. Mais ces impératifs et cette nécessité ne doivent pas aller jusqu'à cadastrer bureaucratiquement, jusqu'à imposer aux associations de mettre en œuvre une logique programmatique et planificatrice incompatible avec l'innovation et l'adaptation aux sujets qui se cherchent, jusqu'à considérer les associations comme de simples sous-traitants à qui l'on impose des exigences et des obligations cumulées de procédures et de résultats dont le secteur privé est absolument, quant à lui, protégé si ce n'est exempté.

Certes des occasions de se réjouir existent : la définition du principe de confiance à l'initiative du Ministre-Président Demotte ; l'élaboration de la charte associative qui consacre l'autonomie des associations, reconnaît leur rôle : elles sont, dit le texte de la charte, « une richesse créatrice de richesses, du fait de leur action critique et émancipatrice, de leur capacité à détecter des besoins nouveaux, par leur activité économique propre ».

Mais qu'elle tarde à se mettre en œuvre depuis son adoption en 2009...

Permettez-moi de terminer ce point en insistant sur une dimension fondamentale.

Depuis la revendication, par les communalistes en 1871, de la liberté absolue de s'associer, des droits ont été conquis.

Ils ont permis de donner aux associations un statut ; celui-ci les transforme en un **être moral** (pensons à l'expression « personne morale »), orienté vers la poursuite de visées librement définies et mû par une logique d'inspiration coopérative (il n'y a pas de rémunération d'actionnaires).

Ce statut d'être moral constitue **une garantie et une exigence de continuité par rapport à des engagements librement définis**, qui fait que les associations ne sont pas seulement identifiées aux services qu'elles rendent mais sont mues par une visée définie et poursuivie de façon autonome, régulièrement soumise à la critique interne.

Notons que l'existence et l'action de ces « être moraux » permettent que ce ne soit pas seulement les causes les plus sexy qui soient poursuivies, ou que ne soient entendues que les demandes qui sont exprimées par les plus convainquants ou les plus médiatisés, ou que les causes instituées soient seulement celles qui sont solvables...

Cet être moral qu'est chaque institution transcende les personnes qui le composent, même si sans elles, il n'aurait pas d'existence réelle. D'où l'importance de la transmission intra-institutionnelle.

La fonction de direction est au cœur de cette exigence : maintien créatif du cap dans l'histoire institutionnelle, accueil de nouveaux membres, interface entre les garants de l'être moral (les administrateurs) et ceux qui font ce pour quoi l'association existe (les opérateurs). D'où l'importance de réussir la transmission de la fonction de transmission, ce qui ne peut s'obtenir que moyennant un long investissement dans la constitution d'un capital culturel partagé.

En ce sens, le départ de celui qui incarne la fonction de transmission impose un **retour au sens** – comme l'ont illustré les interventions des travailleurs que nous avons entendus : ils se sont posé avec beaucoup d'acuité les questions « Qu'est-ce que nous sommes ? Que voulons-nous rester ? Devenir ? » C'est l'occasion pour moi d'évoquer un second chantier dans lequel nous nous étions à nouveau croisés, dans les années 2000-2001.

LE TRAVAIL SOCIAL COMME TRAVAIL SUR LE CAPITAL CULTUREL

Il s'agissait cette fois d'un programme de formation visant à mieux saisir la spécificité du travail éducatif.

On le sait, le métier d'éducateur est un de ceux qui fait le plus faussement évidence.

Quand on interroge les agents sur la spécificité de leur métier, la réponse spontanée se clôture souvent sur un « bref, rien de spécial ». L'importance de la fonction qu'on pourrait appeler « domestique », au sens étymologique de « maison », fait, je le crois, en quelque sorte écran.

Mais si l'on aborde les interventions sociales et éducatives menées au profit de personnes handicapées en tant qu'elles sont aspirées dans le monde vécu du stigmaté, tout change.

Le travail d'Erving Goffman⁶ sur les usages sociaux des handicaps permet d'aborder ces interventions en termes de sens et d'enjeux.

Par exemple :

- Comment lutter contre l'effet premier du stigmaté : supposer à la personne stigmatisée une série d'incapacités non avérées ?
- Comment permettre à la personne stigmatisée de prendre distance par rapport à certaines de ses réactions protectrices (comme sur-jouer le stigmaté par exemple, passer du repli à l'agression, intérioriser le stigmaté comme un destin « mérité »...) ?
- Comment se socialiser à l'intérieur d'un groupe stigmatisé sans renforcer précisément le poids du stigmaté ? La familiarité avec les semblables peut en effet se révéler une redoutable piège.
- Comment, pour les professionnels, lutter contre la tentation de se mettre au service des limites de la capacité d'acceptation des « normaux », en donnant des conseils d'intégration mais en sous-entendant qu'il ne faut quand même pas exagérer et « rester raisonnables »...

C'est la revendication du sujet, et plus précisément celle de la mise à disposition de toute personne stigmatisée des **supports** qui lui permettront d'entrer dans un processus de subjectivation, qui guide les réponses et stratégies à adopter.

Mais quels supports par exemple ?

L'hypothèse de notre formation était que l'usage des droits territoriaux constituait un matériau central de ce processus.

Goffman définit en effet la personne comme un « ayant droit sur un certain nombre de territoires »⁷. Ces territoires sont ceux qui innervent la vie quotidienne ; ils sont matériels et immatériels.

Matériels comme « la place », « l'espace utile », « l'enveloppe corporelle » ; immatériels comme des informations réservées sur lesquelles on estime pouvoir exercer un contrôle exclusif (la sexualité par exemple), mais aussi comme les règles de préséance, de déférence.

6 E. Goffman, *Stigmaté, Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Minuit, 1975.

7 E. Goffman, « Les territoires du moi », *La mise en scène de la vie quotidienne, tome 2*, Paris, Minuit, 1973.

Les droits territoriaux sont susceptibles de subir des violations : empiètement, intrusion, mais aussi auto-violation : exhibition excessive, auto-souillure...

Pour les personnes handicapées, la question des droits territoriaux est difficile.

Nous savons par exemple que le vécu de l'inter-territoire est source d'angoisse parfois très forte, que la mise en œuvre de la grammaire sociale des territoires n'est pas si naturelle...

La violation des territoires peut être douloureusement ressentie (flottement dans les places, toucher de l'enveloppe corporelle insécurisant, panique devant l'absence de sas à l'orée d'un territoire étranger) ; elle peut être aussi involontairement agie : exhibition d'informations réservées, auto-souillure poussent à la limite l'acceptation de la différence par les « normaux ».

Le travail de l'éducateur dans un contexte si complexe consiste à mettre en jeu ses propres droits territoriaux (son corps, son rythme, son tact, sa résistance, par exemple) pour servir d'apprentissage à leur usage.

D'où cette formule : le travail de l'éducateur consiste à **tout faire pour pouvoir être plutôt que faire**, puisque c'est dans cet **être avec** que tout va pouvoir se jouer. L'écart avec l'agitation technique est majeur. Il n'y a pas besoin d'y insister, sauf à demander qu'on n'impose pas à cette subtilité de passer par les fourches caudines d'une programmation de l'action aussi artificielle qu'inefficace. L'éducateur fait avec ce qui vient parce qu'il sait en être.

A ce titre le travail éducatif avec des personnes handicapées est un excellent analyseur de certaines dérives du travail social avec d'autres groupes stigmatisés ; je pense aux dérives de l'Etat Social Actif, qui ne prêche que stimulation et responsabilisation, comme s'il s'adressait à des personnes ou des groupes inertes ou sauvages – façon particulièrement hypocrite de reporter sur la personne la responsabilité de la violence sociale qu'elle subit du fait que ses droits fondamentaux ne sont pas respectés.

LE SUJET COMME ENJEU GÉNÉRALISÉ

Cette dernière remarque conduit à poser que les enjeux de l'institution du sujet, entre autres l'enjeu que constitue l'accès à des supports permettant la subjectivation, sont des enjeux généralisés.

Ce qui implique des actions défensives et des actions offensives.

Sur la face défensive, nous trouvons les actions qui font en sorte que nul ne soit réduit au statut d'objet, par exemple de soin, que nulle maladie ne soit traitée sans tenir compte du malade.

Les actions offensives visent à conquérir avec la personne de nouveaux espaces de choix, à ouvrir des possibles, à étendre la réflexivité et l'action.

Pour Jean-Claude Ameisen, président du Comité d'éthique de l'INSERM, il s'agit d'une attitude éthique : « l'éthique vise à essayer dans ses recompositions permanentes de réinventer, de préserver cette notion de Sujet comme acteur de sa propre vie. »⁸

C'est une perspective que nous avons défendue ensemble dans une commission-recherche de la FISSAAJ, et qui a donné lieu à une publication *Le trait en creux*, en 1996⁹.

Nous avons tracé des voies pour cette réinvention du Sujet, et d'abord posé clairement des refus : le refus de la réduction de la personne à un objet de pouvoir ou de plaisir ; le refus de l'obligation

8 Cité par M. Wieviorka, *Neuf leçons de sociologie*, Paris, Laffont, 2008, p. 23.

9 Collectif, *Le trait en creux, L'éthique et les services aux personnes vivant avec un handicap*, Bruxelles, FISSAAJ, 1996.

décrotée d'adhérer (fût-ce aux valeurs de l'institution) ; le refus de l'instrumentalisation de la vie des personnes, même pour élaborer des soi-disant projets de vie ; le refus de l'abandon fataliste aux forces de l'argent ; le refus de la consommation culturelle comme seul rapport à la culture.

Mais comment dès lors ne pas faire le lien, aujourd'hui, avec des enjeux politiques globaux ? Alain Touraine franchit ce pas lorsqu'il voit dans des mouvements éthico-démocratiques les seules forces de résistance capables de s'opposer aux pouvoirs totaux, dont celui de l'économie financière.

Nous abordons ici, au terme de ce passage en revue, une face trop peu investie du travail éducatif et social : la transversalité de ses engagements.

On peut en effet constater que dans tous les secteurs de la société le combat pour la subjectivation est central.

Dans le monde du travail, je l'ai évoqué en liminaire, l'exploitation voire le pillage des ressources subjectives des travailleurs est un enjeu central : travailleurs contraints de tout donner et jetés comme des déchets, sommés d'inventer, de faire preuve de créativité, mais dans les lignes programmées, « invités » à croire, à adhérer unilatéralement à des valeurs consensuelles (« on est tous dans le même bateau »), valeurs qui seront foulées aux pieds par ceux mêmes qui ont exigé l'adhésion quand leur intérêt est en jeu...

Au niveau de la lutte contre la pauvreté (pour se porter à l'extrême du champ social), même remarque. Alain Touraine l'exprime d'ailleurs clairement :

« Les Européens ont raison de défendre bec et ongles des politiques qui combinent protection sociale et redistribution des revenus, surtout quand elles sont associées à un impôt progressif. Mais ces objectifs ne sont plus suffisants ; non pas tant parce que les moyens financiers nécessaires à leur réalisation manquent, mais avant tout parce qu'ils négligent, parfois de manière scandaleuse, les droits et les demandes des sujets humains. C'est ce que nous exprimons maladroitement lorsque nous parlons du manque d'humanité, de respect ou d'écoute des institutions à l'égard de ceux qu'elles traitent comme de simples demandeurs d'aides sociales, alors que ces personnes ont besoin en plus d'une protection contre les accidents de la vie, que l'on encourage leur capacité d'indépendance et d'initiative. »¹⁰

On pourrait multiplier les exemples.

Mais force est de constater que **l'unité conceptuelle** qui s'en dégage n'est pas encore traduite en **unité historique** : les combats éthico-démocratiques, si l'on emprunte ce langage, restent pour l'instant isolés, sectorialisés, ne débouchent pas encore sur un mouvement d'ensemble, réunissant les associations qui les mènent, les organisations de mobilisation comme les syndicats, les chercheurs qui les observent, etc.

D'où cette question :

« Comment accroître la capacité d'action ? Comment passer de l'analyse à l'initiative ? Qui, parmi nous, ne s'est jamais posé cette question avec l'espoir de trouver le bouton sur lequel il suffirait d'appuyer pour remettre l'histoire en marche ? »¹¹

Si nous écartons les solutions du passé (l'avant-garde préparant la dictature), le recours à la violence, le repli dans la forteresse Europe, l'abandon à la liberté des marchés qui accroît les inégalités, peut-être faut-il parier sur un mouvement qui fédérerait les luttes pour le respect des droits humains,

10 A. Touraine, *La fin des sociétés*, Paris, Seuil, 2013, p. 404.

11 A. Touraine, *Nous, sujets humains*, Paris, Seuil, septembre 2015, p. 380.

contre l'arbitraire, pour les libertés et l'égalité.

C'est aussi la direction dans laquelle pointe le tout récent livre de Michel Wieviorka *Retour au sens, Pour en finir avec le déclinisme* quand il indique ce haut niveau de projet que peut viser un acteur lorsqu'« il entend mettre fin à une domination, une privation, une aliénation, une disqualification et maîtriser les orientations culturelles et économiques de la vie collective. »¹²

Et en matière de retour au sens, mon cher Philippe, il n'y a pas de départ, il n'y a que des voies à chercher sans cesse et à construire pour des alliances, des transmissions, des intermédiaires, des relations entre les acteurs et les causes, bref un « entre les choses » comme le définissaient Deleuze et Guattari :

« Entre les choses ne désigne pas une relation localisable qui va de l'une à l'autre et réciproquement, mais une direction perpendiculaire, un mouvement transversal qui les emporte l'une et l'autre, ruisseau sans début ni fin, qui ronge ses deux rives et prend de la vitesse au milieu »¹³

C'est le défi que nous avons tous devant nous, aujourd'hui.



Pour citer cette analyse

Jean Blairon, « Des institutions du Sujet ? », *Intermag.be*, Analyses et études RTA asbl, décembre 2015, URL : www.intermag.be/545.

12 W. Wieviorka, *Retour au sens*, Paris, Laffont, 2015, p. 314.

13 G. Deleuze et F. Guattari, *Capitalisme et schizophrénie, Mille plateaux*, Paris, Minuit, 1980, p. 37.